

Table des matières

Droits d'administration	3
<i>Définition des droits d'administration</i>	3
<i>Cas particuliers</i>	3
Vue globale des commandes	3
Droit de gestion d'un catalogue Cagette Pro	3

Droits d'administration

Les droits d'administration, onglet disponible sur la page Paramètres de votre Marché, vont vous permettre d'affiner les droits accordés à chacun de vos membres. Il est utile de rappeler que dans un Marché, un producteur n'a pas de statut particulier par rapport aux consommateurs. C'est cependant un membre à qui l'administrateur accorde des droits d'administration correspondants à l'usage souhaité : gestion de son catalogue, messagerie...

Définition des droits d'administration

- **Administrateur** : Ce droit permet d'accéder à la page "Paramètres" du Marché, et donc à l'ensemble des fonctions de celui-ci, puisque un administrateur peut s'accorder tous les droits qu'il souhaite.
- **Membres** : Ce droit permet d'accéder à la page "Membres" du Marché, et donc de visualiser l'ensemble de ses membres, avec les coordonnées liées, et les listes pratiques.
- **Messagerie** : Ce droit donne accès à la page Messagerie, et donc la possibilité d'écrire à tout ou partie des membres du Marché. Il faut ici réfléchir à qui vous laissez la possibilité d'écrire à vos consommateurs, sans pour autant risquer d'envoyer trop de messages.
- **Gestion des distributions et catalogues** : Ce droit vous permet de gérer l'ensemble des catalogues, et d'accéder à la page "Distributions". C'est sur cette dernière qu'il est possible d'accéder à la validation des paiements, à la création des cycles de distributions, aux listes d'émargement globales d'une commande ou encore à la gestion des permanences. C'est un droit pivot pour toutes les personnes en situation de gestion du point de distribution.

Cas particuliers

Vue globale des commandes

Pour voir le bouton "Vue globale des commandes" sur la page Catalogues, qui vous permet de générer un récapitulatif de toutes les commandes du Marché sur une date ou une période, il vous faut avoir le droit "Gestion de tous les catalogues". En effet, pour accéder à ces fonctions, il faut avoir en quelque sorte l'autorisation de la part des producteurs d'accéder à leurs données propres, afin de pouvoir les manipuler.

Droit de gestion d'un catalogue Cagette Pro

Par défaut, lorsque vous reliez un catalogue émanant d'un espace producteur sur votre Marché, le producteur en question deviendra automatiquement membre du Marché et obtiendra un droit de gestion sur son catalogue. Il n'obtiendra cependant que celui-ci, c'est à vous en tant qu'administrateur de décider si vous lui en accordez d'autres.

Par ailleurs, il ne sera pas possible de supprimer ce droit de gestion automatique sur son propre catalogue. Si vous le faites, le droit sera régénéré automatiquement par la suite.

Si vous souhaitez donc supprimer un catalogue d'un producteur, il faudra l'archiver.

From:

<https://wiki.cagette.net/> - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:

<https://wiki.cagette.net/admin:droits?rev=1744214508>

Last update: **2025/04/09 16:01**

